

TRANSITION D'UN COLLECTIF VERS L'AGRO-ÉCOLOGIE ET VERS DES SYSTÈMES AGRICOLES ÉCONOMES EN INTRANTS

Les exploitations du GIEE, cultivant un total de 3034 ha (dont 751 ha Bio), souhaitent faire progresser leurs systèmes de production dans un but commun de recherche d'autonomie vis-à-vis des intrants. La motivation des agriculteurs est à la fois économique, environnementale et sociale. L'accompagnement collectif s'appuie sur une diversité de leviers ayant en commun le renforcement de l'ancrage territorial des exploitations. Un focus important est donné au développement d'infrastructures agro-écologiques (IAE) et au changement de pratiques gourmandes en intrants. Stratégies économiques et stratégies agronomiques seront construites en étroite articulation.

DESCRIPTION DU PROJET



Les agriculteurs du CIVAM de l'Oasis ont conduit depuis 2008 une expérimentation sur l'intérêt agro-écologique de la Trame Verte dans des exploitations en zone de grandes cultures. Cette expérimentation a permis au CIVAM d'acquérir des références locales sur les interactions entre agriculture et biodiversité et nouer des partenariats avec divers acteurs autour de ce sujet (INRA, associations environnementalistes, OPA...). Elle a servi de base dans la définition du projet de mobilisation collective pour l'agro-écologie financé en 2014 et préfigurant au GIEE.

Aujourd'hui le CIVAM de l'Oasis, à travers le GIEE, souhaite inscrire la transition vers l'agro-écologie dans la durée en renforçant les actions collectives déjà en place, et en développant de nouvelles actions autour d'un groupe d'agriculteurs engagé dans des réflexions agro-écologiques et volontaires pour intégrer la biodiversité dans leurs pratiques.

L'objectif est donc de transformer les résultats et enseignements obtenus par les travaux précédents en applications de terrain auprès d'un groupe élargi d'exploitations présentes sur le territoire. Cette démarche vise à accompagner ces fermes vers une meilleure résilience (diminution de leur dépendance aux intrants et de la sensibilité aux aléas) et un renforcement de leur ancrage territorial (développement d'IAE dans une zone fortement déficitaire, mise en place de solidarités entre exploitations, relocalisation des cycles des matières...).

.../...



NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
36

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Association du CIVAM de l'Oasis

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Dominante polyculture

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Systèmes autonomes et économes en intrants

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
► Diversification des assolements – allongement des rotations
► Biodiversité naturelle (dont éléments de paysages)

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Le CIVAM de l'Oasis

PARTENAIRES ENGAGÉS
► UMR INRA
► Laboratoire d'agronomie et d'environnement (LAE) de Nancy
► Association Terr'avenir
► Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de la Meuse
► Lycée et exploitation agricole de Somme Vesle
► Pays de Châlons et association « un PNR pour l'Argonne »
► Pôle INPACT national
► Fédération nationale des CIVAM
► Museum national d'histoire naturelle
► ARDEAR Champagne-Ardenne
► Chambre régionale d'agriculture de Champagne-Ardenne
► INRA de Mirecourt
► Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC)

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
23 février 2015

DURÉE DU PROJET
9 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Les départements de la Marne et de l'Aube

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Le CIVAM de l'Oasis et réseau des CIVAM

DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

Pour compléter cette approche globale de l'exploitation, le groupe mobilisé souhaite travailler sur la définition d'indicateurs économiques permettant de conforter leur démarche de transition vers l'agro-écologie dans une logique pluriannuelle.

Le GIEE permet au CIVAM de pérenniser la dynamique de groupe afin de vulgariser ses résultats et développer des partenariats déjà multiples dans le cadre de 4 actions principales :

- l'accompagnement à la mise en place d'aménagements agro-écologiques au sein du parcellaire agricole ;
- l'accompagnement à l'adoption de pratiques favorables aux économies d'intrants;
- le développement d'outils de pilotage et d'évaluation économique;
- la mise en réseau et l'accompagnement collectif au changement global de pratiques.